

Sujet : [INTERNET] Avis d'enquête publique projet éolien de la Vaure

Date : Fri, 27 Jan 2023 01:48:46 +0100

De :

Répondre à :

Pour : ddt-seepr@marne.gouv.fr

Bonjour, concernant les projets éoliens, je constate des perturbations du réseau téléphonique dans les zones implantées en éoliennes.

D'autre part, l'indice de revalorisation des indemnités versées n'est pas adapté à la situation de l'inflation actuelle. L'indice retenu dans les contrats, liés à la durée de ceux-ci, va dégrader de manière exponentielle les montants perçus par les bénéficiaires. Pour exemple, 8% d'intérêts au lieu de 1% divise le montant par 8 en 30 ans. Sur ces bases, 10 000€ en 2023 correspondraient à 1 250€ dans 30 ans et 612€ dans 40 ans.

La densité des machines dans le Sud-Ouest marnais pour des projets privés dépasse l'admissible.

Une juste répartition des indemnités et un intérêt direct aux habitants est désormais nécessaire.

Bien à vous.